

Séance du : 10 mars 2022

n° 05/2022

L'an deux mille vingt et deux, les dix mars à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme ADROIT Sophie est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Laurent HOURQUET, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Alain MERCIER, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA.

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Catherine FEVRIER, Reine EXPER

Mrs Phillippe LASMAN, Hervé RAMONDA

En exercice : 63

Présents : 29

Avaient donné pouvoir :

Jean-Pierre BOMBAIL à Pierre BODIN ; S.KONDRYSZYN à Serge BARTHES ; Serge CAZENAVE à E.VILESPY ; Alain ITIER à Jean-Luc GOUXETTE,

Nombre de voix : 33

Excusés :

Mmes Judith ARDON, Maryline BEAUDONNET, Alexia BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Evelyne CESSSES, Véronique CORROIR, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Marie-Hélène VAUTHIER

Mrs Philippe BARBASTE, Jean-Pierre BOMBAIL, Christian CAMINADE, Serge CAZENAVE, Dominique GUIRAUD, Philippe HEDIN, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Pierre MONOD, Christophe PRADEL, Michel PUJOL

Objet : Demande de subvention d'ingénierie 2022 auprès de la Région Occitanie

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,

Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Vu la signature du Contrat Régional Unique avec la Région Midi-Pyrénées, le 17 décembre 2015,

Vu la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2016 emportant la création de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,

Vu le Contrat Territorial Occitanie 2018-2021 signé entre le PETR du Pays Lauragais et la Région Occitanie le 8 juillet 2019 à Nailloux

Monsieur le Président rappelle que depuis 2015, le Pays Lauragais s'est structuré en PETR, articulé autour de 3 principales missions : la Planification (compétences SCOT et PCAET), le portage du GAL des Terroirs du Lauragais (programmation Leader) et l'élaboration du projet de territoire.

Monsieur le Président indique que la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, dans le cadre de son dispositif de contractualisation, prévoit de poursuivre son soutien à l'ingénierie des territoires organisés et notamment auprès des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.

Au regard des missions et compétences du PETR et à l'ingénierie nécessaire à leur réalisation, il est proposé de solliciter une subvention d'ingénierie à hauteur de 55 000€ pour l'année 2022.

Il convient donc aujourd'hui de solliciter ces crédits auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Par soucis de simplification administrative, M. le Président propose que les subventions de fonctionnement attribuées par les partenaires financiers (région Occitanie, Départements) du PETR soient affectées sur des postes ne bénéficiant pas de soutien Leader.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

1°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions d'ingénierie de développement territorial auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée,

2°) **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet Lauragais, le 10 mars 2022.

Le Président



Gilbert HEBRARD

*

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tarn

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2022

Application agréée E-Jejustice.com

99_DE-031-20105-0938-20220310-05_2022-DE